



PRONONCÉ D'ARRÊTS

Mercredi 12 janvier 2022

SEPTIÈME CHAMBRE - PREMIÈRE SECTION

JUGEMENT DES COMPTES DE LA
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE NOUVELLE-AQUITAINE
ET DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

JUGEMENT DES COMPTES DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'ISERE

Les arrêts pourront être obtenus auprès du greffe de la
septième chambre à la date sus-indiquée.